



PROTÉGER LES BIENS COMMUNS

le projet *en* commun

Tome 1/3

Nous voulons construire une ville solidaire, accueillante, qui anticipe les effets du réchauffement climatique et en réduit les causes. D'ici 2050, Grenoble connaîtra 3 mois de canicule l'été, et des hivers sans neige. Les Grenoblois.es les plus fragiles sont déjà les premiers pénalisés par ces évolutions.

Nous proposons de faire de Grenoble une ville résiliente et émancipatrice, où il fait bon vivre dans chaque quartier, hiver comme été !

Une ville soucieuse du bien-être et de la santé de ses habitant-es, à travers la qualité de notre alimentation, de l'air que nous respirons, mais aussi de la préservation de la biodiversité qui nous entoure.

Une ville qui prend soin de ses espaces publics grâce à l'implication quotidienne des habitant-es pour la garder propre, végétalisée et accessible à nos enfants comme à nos aînés et aux personnes à mobilité réduite.

L'action publique a du sens si elle propose des solutions audacieuses face au dogme de la politique néolibérale du Gouvernement qui laisse de côté les plus démunis et détruit le système de solidarité et met à mal les finances de la ville et de la métropole.

La protection des biens communs, des services publics sont des leviers indispensables pour garantir le bien-vivre ensemble. Refusons les privatisations ou la fermeture des services publics et développons les tarifications solidaires.

**GRENOBLE
COMMUN**

PRÉSERVER L'AIR ET LE CLIMAT

- UN PLAN OXYGÈNE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR
- VISER LA NEUTRALITÉ CARBONE À L'HORIZON 2040
- DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À L'ÉCHELLE DES CITOYEN-DES
- DES ENTREPRISES LOCALES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

VALORISER L'EAU

PROTÉGER LE VIVANT

- CRÉER DES ESPACES NATURELS DE FRAÎCHEUR
- DÉVELOPPER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ
- DES CANTINES ÉTHIQUES, MEILLEURES POUR LA PLANÈTE ET LA SANTÉ DES ENFANTS
- L'ÉDUCATION À L'EMPATHIE ET AU RESPECT DES ANIMAUX
- HUMAINS ET ANIMAUX : CULTIVONS CE LIEN INDISSOCIABLE
- UNE VILLE RICHE DE TOUS SES ANIMAUX
- CRÉER UN CIMETIÈRE PAYSAGER, ET AUTORISER DE NOUVELLES FORMES D'INHUMATION

OPTIMISER LE FONCIER

- FAIRE UN DIAGNOSTIC DU FONCIER URBAIN CULTIVABLE
- MAÎTRISER LE FONCIER

DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS

- DÉCLARER GRENOBLE ZONE HORS FERMETURES DE SERVICES PUBLICS
- PRIORITÉ À LA GESTION PUBLIQUE ET D'INTÉRÊT COLLECTIF
- CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ

PRENDRE SOIN DE NOS ESPACES COMMUNS

- UNE VILLE CARREFOUR DES CULTURES ET LIEU D'EXPRESSION DES SENSIBILITÉS
- UNE VILLE PROPRE
- GRENOBLE, VILLE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
- UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE LES RÉNOVATIONS URBAINES
- AGIR SUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

OFFRIR À NOS ENFANTS DES CONDITIONS D'ACCUEIL OPTIMALES

- CRÉER DES RUES AUX ENFANTS
- DES RÉNOVATIONS D'ÉCOLE EXEMPLAIRES

PRENDRE SOIN DE NOTRE SANTÉ

- RENDRE CHACUN-E ACTEUR ET ACTRICE DE SA SANTÉ
- CONTINUER À DÉVELOPPER FORTEMENT LES MOBILITÉS ACTIVES

DÉVELOPPER NOTRE AGRICULTURE LOCALE

- MANGER BON ET BIEN EN RESTAURATION COLLECTIVE
- DÉVELOPPER DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET BIO POUR LES HABITANTS
- SOUTENIR LA PRODUCTION AGRICOLE BIO EN VILLE ET À LA CAMPAGNE

PRÉSERVER L'AIR ET LE CLIMAT

UN PLAN OXYGÈNE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

- Améliorer la qualité de l'air intérieur dans 100% des rénovations de bâtiments accueillant des publics sensibles (crèches, écoles, EHPAD...);
- Renforcer les mesures pour le renouvellement des chauffages au bois. Augmenter la prime Air-Bois pour les ménages les plus précaires. Interdire les chauffages au bois polluants dès 2023 ;
- Libération du diesel et de l'essence, grâce à la Zone à Faibles Émissions : d'ici 2025 pour les Poids Lourds et Véhicules Utilitaires, d'ici 2030 pour les véhicules légers. Aides pour les professionnels et particuliers au changement de motorisation ou de véhicule, déploiement de la distribution de gaz, d'électricité et d'hydrogène, autopartage ;
- Renforcer encore les mesures d'anticipation et de gestion des pics de pollution sur l'ensemble des émissions (chauffage, transports, industrie) en partenariat avec les collectivités du bassin d'air et la préfecture.

VISER LA NEUTRALITÉ CARBONE À L'HORIZON 2040

- Mettre au point des politiques publiques visant cet objectif grâce à une assemblée de citoyen-nes rassemblé-es sous la forme d'une convention citoyenne locale (voir plus loin), acteurs engagés du territoire et d'universitaires et un travail itératif d'évaluations et de propositions.

DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À L'ÉCHELLE DES CITOYEN-NES

- Transformer l'Agence Locale de l'Energie et du Climat en Service Public de l'Efficacité Energétique et y adosser une Maison de l'Habitat, pour diffuser les gestes de sobriété énergétique ;
- Augmenter les aides financières à l'isolation thermique de l'habitat à destination des propriétaires en allant jusqu'à un dispositif de tiers-financement ;
- Soutenir les Grenoblois-es désireux-ses de produire, d'économiser et/ou consommer de l'énergie renouvelable. Équiper et mettre à disposition autant que possible les espaces et bâtiments publics avec des panneaux solaires (parkings, abribus...).

DES ENTREPRISES LOCALES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Grâce à la Compagnie de Chauffage de l'Agglomération Grenobloise, développer la filière économique "bois-énergie" iséroise créatrice d'emplois locaux et viser 100% de consommation d'énergie renouvelable d'ici 2033.
- Grâce à Gaz et Électricité de Grenoble (GEG), produire l'équivalent de la consommation des Grenoblois-es en énergie verte d'ici 2022, de tout le territoire d'ici 2030.

VALORISER L'EAU

L'eau de Grenoble restera 100% publique, pure et non traitée, son tarif continuera à être débattu chaque année avec un comité d'usagers. Nous ouvrirons davantage la ville sur les espaces d'eau :

- les rivières avec la reconquête des berges de l'Isère et du Drac. Une promenade et des accès à l'eau seront aménagés le long du Drac, du Rondeau jusqu'à la pointe de la Presqu'île où le nouveau parc Mikado ouvrira. À l'Esplanade, le parc des berges se développera sur 2km. Au centre-ville, un projet de réaménagement des quais hauts (rive gauche) sera mis en place pour transformer cet axe de transit en un lieu de flânerie, de fraîcheur et de mobilités douces, au parc Paul Mistral avec un accès à l'eau dans le cadre de l'extension vers le bois des Sablons ;
- les ruisseaux avec le ru de Chartreuse révélé dans le cadre du projet Esplanade et la réalisation d'une coulée verte reliant la frange verte au centre-ville autour du Verderet remis à l'air libre ;
- les plans d'eau avec la création d'un espace de baignade à la Villeneuve.

PROTÉGER LE VIVANT

CRÉER DES ESPACES NATURELS DE FRAÎCHEUR

- Renforcer les espaces végétalisés dans les rues, les écoles, les lieux accueillant des enfants ; Lancer un plan parcs et squares avec la rénovation de la prairie à Mistral, celle du parc Verlhac à la Villeneuve, l'extension du parc Paul Mistral sur les 20 hectares du bois des Sablons, la création de deux parcs linéaires sur les avenues Europe-Esmonin et Marie Reynoard, la végétalisation de l'Esplanade et de nouveaux parcs à Cambridge, à la Presqu'île, à la Casamaures, rue Tarze, à Bouchayer-Viallet, à l'Abbaye ou place de Metz ;
- Planter massivement l'espace public dans le cadre du plan 15 000 arbres d'ici 2030 et signer un pacte avec les acteurs privés pour maximiser le nombre de plantations ;
- Transformer l'îlot République (office de tourisme-bibliothèque centre ville) en lançant un grand concours pour rénover - embellir ou transformer-reconstruire ce bâtiment disgracieux en nouveau point d'intérêt patrimonial du coeur de Ville entre la place Grenette et les Halles Saint Claire. Plusieurs scénarios seront proposés, avec comme invariants la requalification des espaces publics, la végétalisation massive de l'îlot et une nouvelle bibliothèque tous publics dont le format sera défini selon la localisation de la "bibliothèque cœur de réseau".

DÉVELOPPER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

- Développer des couloirs de biodiversité dans toute la ville, les habitats naturels pour les oiseaux et les animaux nocturnes ;
- Gérer de façon raisonnée des populations d'animaux dits indésirables avec des méthodes douces ;
- Créer des comités de développement local au titre de la biodiversité par secteur. Ouvrir les Chantiers Ouverts au Public à l'aménagement ou à la création d'espaces végétalisés.

DES CANTINES ÉTHIQUES, MEILLEURES POUR LA PLANÈTE ET LA SANTÉ DES ENFANTS

- En mettant en place 2 menus végétariens par semaine ainsi qu'une option végétarienne quotidienne ;
- En supprimant les produits animaux (viande, poisson, œuf, laitage, etc.) issus de l'élevage intensif (plein air uniquement).

L'ÉDUCATION À L'EMPATHIE ET AU RESPECT DES ANIMAUX

- En introduisant l'éducation à l'éthique animale dans les activités périscolaires ;
- En ajoutant aux nombreuses manifestations scientifiques et artistiques existantes sur la biodiversité, des conférences et expositions sur la sensibilité des animaux, leur intelligence et leurs droits, en partenariat avec les associations qui les protègent.

HUMAINS ET ANIMAUX : CULTIVONS CE LIEN INDISSOCIABLE

- En facilitant la présence d'animaux domestiques auprès des personnes vulnérables : personnes âgées, en situation d'exclusion, sans domicile ou handicapées dans les établissements EHPAD, CHRS et CCAS ;
- En créant des formes d'inhumation pour les animaux de compagnie ;
- En continuant à mener, avec les associations locales, des campagnes de stérilisation, de vaccination et d'identification des chats errants et en leur créant des espaces de vie adaptés.

UNE VILLE RICHE DE TOUS SES ANIMAUX

- En poursuivant l'installation d'espaces de vie adaptés pour les animaux domestiques (parcs canins, etc.) et sauvages (nichoirs pour oiseaux, chauves-souris et hôtels à insectes) ;
- En créant encore davantage d'habitats naturels pour les animaux sauvages : +15000 arbres d'ici 2030, 9 nouveaux parcs, des couloirs de biodiversité avec une attention particulière sur les trames bleues pour protéger la faune aquatique.

CRÉER UN CIMETIÈRE PAYSAGER, ET AUTORISER DE NOUVELLES FORMES D'INHUMATION

- Au-delà des formes funéraires traditionnelles d'inhumation et de crémation, réfléchir à de nouvelles formes d'inhumation intégrant la fonction paysagère et biodiversitaire du cimetière, dans la dignité des disparu-es et leurs familles.

OPTIMISER LE FONCIER

FAIRE UN DIAGNOSTIC DU FONCIER URBAIN CULTIVABLE

- Faire un diagnostic des surfaces urbaines cultivées et potentiellement cultivables afin d'accroître le nombre de nouvelles fermes municipales et intercommunales, urbaines et péri-urbaines. Créer une instance dédiée au foncier agricole permettant de racheter des terres, de les revendre, les louer, d'influer sur le type d'agriculture proposé et de lutter contre le phénomène de concentration des exploitations agricoles en aidant à la transmission de celles-ci.

MAÎTRISER LE FONCIER

- Déployer l'office foncier solidaire métropolitain pour construire à coût abordable dans tous les quartiers, travailler la préemption et la mise à disposition des locaux vides pour la mise à l'abri des personnes en lien avec des collectifs citoyens et d'associations ;
- S'opposer à toute nouvelle installation de centres commerciaux et de grandes surfaces ;
- Sanctuariser le foncier agricole existant et reconquérir des espaces naturels et agricoles. Engager une révision du PLUI pour préserver et reconquérir des zones « réservées » pour des ensembles résidentiels ou commerciaux.

DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS

DÉCLARER GRENOBLE ZONE HORS FERMETURES DE SERVICES PUBLICS

- Maintenir et adapter aux besoins des habitants des services publics de proximité municipaux et métropolitains ;
- Défendre les antennes des services publics nationaux. Les politiques d'austérité conduisent à la fermeture de nombreux services publics de proximité. La ville s'opposera à ces fermetures par tous les moyens dont elle dispose, en lien avec les agent-es, usager-es et habitant-es.

PRIORITÉ À LA GESTION PUBLIQUE ET D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Privilégier la régie et la société publique à la délégation de service public. Grenoble favorisera autant que possible une gestion 100% publique des services municipaux et métropolitains. ;

- Faire face aux attaques du gouvernement contre le logement social étudier les solutions permettant de maintenir et de développer une offre de logements accessibles à toutes et tous tant dans le parc public que dans le parc privé. Nous ferons marcher l'intelligence collective dès 2020 en réunissant les acteurs du logement lors d'une convention citoyenne (locataires, fédérations, associations et salariées) ;
- Refuser tout actionnariat privé avec une minorité de blocage (1/3) dans nos Sociétés d'Économie Mixte (SEM). L'actionnaire privé ne pourra être un acteur dans le domaine d'activité de la SEM.

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ

Observatoire extra-municipal composé d'acteurs associatifs, de professionnel-les de l'éducation et du droit, d'universitaires et d'élu-es des différents groupes politiques du conseil municipal. Ses missions permettront de :

- Être en lien avec l'Observatoire national de la laïcité et avec le réseau partenaire égalité de la métropole qui travaille sur les questions de discriminations ;
- Rédiger une Charte grenobloise de la laïcité pour rendre accessible, lisible et compréhensible la notion de laïcité ;
- Consulter, lorsque c'est nécessaire, les membres du comité inter-religieux de l'agglomération et/ou des représentants des cultes ;
- Être saisi de questions sur la laïcité, dans une perspective de conseil à l'action municipale (occupation du domaine public, sport, éducation, respect du principe de neutralité dans les services publics).

PRENDRE SOIN DE NOS ESPACES COMMUNS

UNE VILLE CARREFOUR DES CULTURES ET LIEU D'EXPRESSION DES SENSIBILITÉS

- Programmer et encourager des propositions culturelles le dimanche, entre midi et deux, en début de soirée, pendant les vacances, etc. en favorisant des propositions adaptées aux enfants et familles ;
- Reconnaître les bars culturels et les lieux culturels du soir comme des partenaires de la vie nocturne (santé et réduction des risques, liens de voisinage, etc.) ;
- Créer une cellule « arts dans l'espace public » pour faciliter l'accueil de propositions créatives portées par les artistes et habitant-es. Consacrer une partie du budget des chantiers urbains à des projets artistiques et culturels, dans l'esprit du « 1% culturel » ;
- Affirmer une politique patrimoniale ouverte autour du label « Ville d'art et d'histoire ». Porter un nouveau projet pour le Muséum, maison de la nature et de la biodiversité, en coopération avec la mission montagne, les acteurs de l'environnement et les habitant-es ;
- Poursuivre la démarche mémorielle liée aux dénominations d'espaces et de bâtiments publics (place des femmes et des minorisé-es de genre, histoire militaire et coloniale...).

UNE VILLE PROPRE

- Renforcer le service pluriannuel de déchetterie mobile pour les encombrants dans tous les secteurs de la ville ;
- Organiser au niveau métropolitain un service de collecte d'encombrants à vélo ;
- Transformer la déchetterie Jacquard en une déchetterie exemplaire, intégrée au nouveau quartier Flaubert, réduisant les nuisances sonores et privilégiant une stratégie de réemploi ;
- Organiser chaque saison une journée d'action citoyenne de ramassage des déchets en valorisant l'engagement et la découverte des métiers de la Ville ;
- Développer un plan "anti-incivilités" avec l'aide d'agents assermentés au sein d'une brigade "anti-mégots", "anti-tag », "anti-crottes" et "anti-urine" chargée de sensibiliser et de verbaliser les contrevenants ;
- Lutter contre la création de déchets avec un label valorisant les bonnes pratiques auprès des acteurs et actrices économiques de la ville. Créer un lieu central regroupant les acteurs et actrices du réemploi et de la réparation afin de développer de manière concertée une filière de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

GRENOBLE, VILLE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- Lutter contre les stéréotypes de genres dans toutes les campagnes de communication de la Ville et de la Métropole ;
- Penser l'espace public pour les femmes et les minorités de genre. Ne pas mentionner le sexe sur les "passeports métropolitains".

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE LES RÉNOVATIONS URBAINES

Développer le projet intercommunal GrandAlpe pour rééquilibrer l'agglomération en créant une ville parc sur plus de 400 hectares :

- **Rénovation massive** des logements de Mistral, de la Villeneuve et du Village Olympique à Grenoble ;
- Nouveaux équipements publics et commerces, rénovation des espaces publics (2 parcs linéaires, 3 chronovélos, requalification de la place des Géants,...) et déploiement inédit des transports en commun (un Tram Bus, un RER, le Tram E prolongé, etc.) : l'investissement de la Ville et de ses partenaires (État, Région, Département, Métropole, communes, SMMAG, acteurs privés) sur l'ensemble du projet sera de plus de 650 millions d'euros.
- Rénovation du patrimoine XX^e : poursuivre la mobilisation pour réhabiliter l'Abbaye dans une approche de mixité sociale, construire une expertise de pointe avec les laboratoires d'architecture sur la réhabilitation patrimoniale de haute qualité environnementale.

AGIR SUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

- Tripler le nombre de logements rénovés par rapport à Murmur2 (accompagnement et aides financières pour la rénovation thermique des copropriétés afin de lutter contre la déperdition énergétique, etc.), en développant les missions confiées à la future Maison de l'Habitat auprès des particuliers, des communes, des bailleurs, etc.
- Valoriser les matériaux bio-sourcés, en apportant une aide financière supplémentaire aux projets de rénovation énergétiques utilisant ces matériaux.

OFFRIR À NOS ENFANTS DES CONDITIONS D'ACCUEIL OPTIMALES

CRÉER DES RUES AUX ENFANTS

- Végétalisées, apaisées et piétonnisées, des crèches, écoles maternelles et élémentaires de Grenoble auront leur Rue aux Enfants. Elles permettront d'assurer la sécurité des enfants, la tranquillité des accompagnants et seront des espaces de convivialité et de découverte de la biodiversité ;
- aujourd'hui îlots de chaleur, les cours des écoles de la ville deviendront des îlots de fraîcheur débitumés et des lieux de jardinage.

DES RÉNOVATIONS D'ÉCOLE EXEMPLAIRES

- Nous poursuivrons le Plan École et la rénovation des écoles, en renforçant l'isolation thermique et la rénovation bioclimatique (ventilation, aération, ombrage, isolation), en recourant à des éco-matériaux. Les pollutions intérieures seront réduites.

PRENDRE SOIN DE NOTRE SANTÉ RENDRE CHACUN-E ACTEUR ET ACTRICE DE SA SANTÉ

- Multiplication et soutien aux actions de sensibilisation et de formation de l'ensemble des acteurs de la santé ;
- Sensibiliser jeunes et tous publics autour des questions de nutrition, de cuisine durable, d'agroécologie et de lutte contre le gaspillage alimentaire, formation des agent-es, rencontres/ animations avec des producteur-trices, des maraîcher-es, etc.
- Création d'un pôle ressource alimentation et biodiversité regroupant l'ensemble des acteurs et actrices de la filière et regroupant des ressources en ligne, des guides pratiques, des kits pédagogiques, des informations ;
- Permettre les pratiques sportives à tous-tes : rendre accessibles les clubs de sports pour les bénéficiaires de la CMU et les personnes en situation de handicap ;
- Renforcer le travail pair : un message de prévention est plus efficace quand il est porté par quelqu'un qui a une expérience de vie voire de maladie similaire à celui à qui il s'adresse, c'est particulièrement vrai en matière de santé. Le travail pair sera doté d'un statut à part entière.

CONTINUER À DÉVELOPPER FORTEMENT LES MOBILITÉS ACTIVES

- Rendre accessibles pour tou-tes (PMR, poussettes, anciens, enfants) en 6 ans les 100 rues diagnostiquées comme prioritaires avec des trottoirs larges et agréables ;
- Résorber les coupures urbaines pour les piéton-nes et les cyclistes : passerelles sur l'Isère et sur le Drac, requalification des ponts routiers de la Rocade Sud, traversée facilitée des grands boulevards, réalisation de parcs linéaires sur les avenues Europe-Esmonin et Marie Reynoard, démolition des derniers autoponts, etc.

DÉVELOPPER NOTRE AGRICULTURE LOCALE

MANGER BON ET BIEN EN RESTAURATION COLLECTIVE

- Viser 100% de bio et/ou local sain et responsable (notamment sur le bien-être animal) en restauration collective avec au minimum 2 repas végétariens/semaine pour aller vers une alternative végétarienne par jour ;
- Favoriser les produits labellisés et/ou issus de la pêche responsable ;
- Remplacer les barquettes contenant des perturbateurs endocriniens par des contenants en matières inertes (inox/verre).

DÉVELOPPER DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET BIO POUR LES HABITANTS

- Accompagner la création/installation de "points de vente collectifs" de producteur-trices sédentaires ou ambulants par la mise à disposition de locaux, de loyers modérés, de subventions, etc.
- Soutenir et développer des plateformes telles que "Manger Bio Isère" et les structures proposant des services et des facilités logistiques pour les acteur-trices du territoire (livraison, gestion, comptabilité, stockage, commandes...);
- Faire du Marché d'Intérêt National (MIN) l'équipement structurant de l'approvisionnement et de la logistique agroalimentaire territoriale. Soutenir la création d'un carreau des producteur-trices bio et locaux ;
- Développer un pôle de transformation alimentaire sur les fruits et légumes et les produits animaux : légumerie, conserverie, séchage, etc. Soutenir la mutualisation des livraisons en centre-ville pour les professionnel-les des métiers de bouche ;
- Mettre en œuvre le Projet alimentaire du Grand Grenoble, du Vercors à la Chartreuse, du Grésivaudan au Trièves et au Voironnais : un bassin de vie et d'alimentation solidaire, pour la santé des habitant-es et une prospérité renouvelée des producteurs-trices du territoire.

SOUTENIR LA PRODUCTION AGRICOLE BIO EN VILLE ET À LA CAMPAGNE

- Lancer des appels à projet pour l'installation de maraîcher-es en agriculture urbaine avec des formations à l'agriculture urbaine/permaculture et des aides à l'installation et la valorisation ;
- Privilégier les plantations comestibles et nourricières en ville ;
- Développer les jardins partagés ;
- Développer un réseau de fermes pédagogiques intercommunales avec une mission d'intégration et d'insertion sociale en lien avec les établissements scolaires et les structures socio-culturelles ;
- Créer une ferme urbaine dans le nouvel écoquartier aux abords du stade Lesdiguières (dans le cadre du projet GrandAlpe).